

QUEBEC, le 16 juin 1950.

Monsieur J.L.A. Béland, Maire,
Malartic,
Abitibi-Est, Qué.

Cher monsieur Béland,

Re: tailings Canadian Malartic

Pour faire suite à la conversation que nous avons eue au sujet d'un ruisseau qui originait dans le parc des tailings de la Canadian Malartic Mines et qui coulait à travers la ville de Malartic, il nous fait plaisir de vous informer que notre ingénieur, monsieur A.N. Richer, qui a étudié le problème, nous écrit pour nous dire: "Que les tailings de la Canadian Malartic, ainsi que de la Gladen Malartic, sont maintenant déposés à un autre endroit s'égouttant vers le sud et ne sont plus une cause de dommages et inondations pour la ville de Malartic".

Il me fait plaisir de voir cette question réglée selon vos désirs, et je suis heureux de savoir que cette solution améliorera le problème municipal.

852

Veillez agréer, cher monsieur Béland, nos meilleures salutations.

Le sous-ministre,

AOD/ml

A.O. Dufresne.

26555
Canadian Malartic
M